

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 202

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Achat de prestations auprès d'un club sportif de notre département, le Pays d'Aix Université Club Handball, lors de la saison sportive 2017/2018.

**Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Sports
04.13.31.96.84**

PRESENTATION

Notre collectivité entend assurer sa notoriété et plus particulièrement celle de son implication dans le domaine de la jeunesse et du sport et ainsi renforcer l'image du Conseil Départemental.

Dans cette perspective, notre Institution procède à divers achats d'espaces promotionnels et/ou de places dont les objectifs sont de permettre la promotion de la pratique sportive en général, sa découverte par le plus grand nombre, mais aussi la réalisation d'actions éducatives et sportives d'accompagnement.

Ces achats permettent en effet d'associer notre image à des championnats d'envergure nationale voire internationale qui valorisent l'image de notre territoire et stimulent son économie.

PROPOSITIONS

Il est proposé dans ce rapport d'associer notre collectivité à un club sportif qui participe à l'identité du département et la valorise en rayonnant largement au-delà des Bouches-du-Rhône par ses aspects médiatiques :

L'EUSRL PAYS D'AIX UNIVERSITE CLUB HANDBALL

Il est proposé de procéder à l'achat de prestations (achats d'espaces publicitaires et promotionnels), dans le cadre de la division 1 (LNH) auprès du club phare de notre Département, le « Pays d'Aix Université Club Handball » seul club évoluant à ce niveau de pratique.

Ce niveau de pratique assurera en effet un impact médiatique dans la presse régionale et nationale mais aussi la presse spécialisée (hand news) le club évoluant dans l'élite nationale et donc dans les quatorze meilleurs clubs français pour cette saison sportive 2017-2018.

Il est à noter également que le championnat de handball est diffusé par la chaîne Bein Sport qui détient les droits de la discipline.

Ces achats permettront donc d'assurer une importante visibilité à notre institution.

Le montant total des achats proposés sera de 150.000 € TTC maximum. Ils seront réalisés par marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article 30 I 3° c du DMP du 25 mars 2016 ceci en raison des droits d'exclusivité détenus par la société Pays d'Aix Université Club Handball concernant la commercialisation des prestations concernées.

CONCLUSION

En cas d'approbation de votre part des actions envisagées, j'ai l'honneur de vous informer du lancement d'une procédure négociée suivant l'article 30 I 3°c du décret 360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics avec :

- La société Pays d'Aix Université Club Handball pour l'achat de prestations lors du championnat de division 1 de handball pour la saison sportive 2017-2018

La dépense, s'élevant au maximum à 150.000 € TTC, sera imputée au chapitre 011 du budget du Département.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL